



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER MARAIS-ARCHIVES

Réunion du 24 novembre 2021

Présent.e.s : Véronique AZOULAY, Alfred BARNY, Marie Paule BELLIOU, Ann BOSTOEN, Roselyne CHEVALIER, Patrick CLARISSE, Patricia CLARISSE, Geneviève GRANDINETTI BOURGOIN, Céline HAUSWALB, Philippe LANTA, Thomas LIN, Jacques MAEGHT, Paule MAZEO, Jacky MORELLE, Patrick MOSKOVICZ, Claire-Marie NEUFVILLE, Sophie PONS, Michaël SARFATI, François RICHE, Sandrine THOURY, Denis TREDANIEL

Mairie de Paris Centre : Hada PIERROT-RAMOS FELIZ, Coordinatrice des Conseils de quartier

Rappel du contexte de cette réunion :

Il est rappelé en introduction le contexte de cette réunion. Les devis devant être déposés auprès du service finances de la Mairie de Paris Centre au plus tard le 26 novembre en raison de la clôture budgétaire annuelle, il a été demandé aux membres du Conseil de quartier de s'exprimer sur les projets d'investissement qu'ils souhaitent voir financer en priorité.

Le Conseil de quartier Marais Archives souhaite donner le plus d'autonomie possible aux groupes de travail et aux commissions sans pour autant que règles de démocratie ne soient pas respectées. Un rappel des règles de la charte sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Il est fait état de la rapidité d'élaboration des projets et de leur vote afin de respecter les dates de la clôture budgétaire. Toutefois dès la clôture budgétaire achevée, le rythme de travail du Conseil de quartier devrait être moins dense.

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des membres du Conseil de quartier la démission de Pascal LOEB, membre de l'équipe d'animation en charge de la communication du Conseil de quartier. Un appel à candidature est lancé.

Les premiers résultats en date du 24 novembre du référendum « Embellir votre quartier » sont présentés lors de la réunion. Il est constaté un très grand nombre de vote pour la création d'un parc canin (98 votes) tandis que les autres projets du secteur Marais-Iles ne dépassent pas les 12 votes. Le Conseil de quartier questionne l'authenticité des votes concernant le projet de création d'un parc canin.

Vote pour un pot festif de fin d'année à la prochaine réunion du 9 décembre :

Il est proposé par le Conseil de quartier de voter un budget de 400€ pour l'organisation d'un moment de convivialité festif pour la fin de l'année, en se rapprochant des fournisseurs de la Mairie de Paris Centre afin de simplifier les achats.

Cette proposition laisse place à des échanges entre les membres du Conseil de quartier, dont les avis divergent sur la question, avant d'être adoptée.

Présentation d'un projet d'estampillage pour les projets du budget d'investissement :

Il est proposé par le Conseil de quartier de financer l'estampillage de toutes les productions issues de son initiative financées par budget d'investissement. Ces estampillages permettront d'y faire figurer la mention, non encore définie, « Initiative des Conseils de quartiers » ou « Initiative du Conseil de quartier Marais Archives ».

L'estimation du budget de ce projet se fait sur la base du reliquat du budget de fonctionnement restant. Le Conseil de quartier vote en faveur de ce projet.

Projets votés en séance relatifs à l'utilisation du budget de fonctionnement :

- Achat de peinture pour la réalisation d'une fresque murale sur un mur de l'école Saint Merri 900 € : Il est proposé par le Conseil de quartier de financer l'achat des fournitures et des peintures permettant la réalisation de cette fresque.
Après un ajustement des fournitures, le budget est finalement estimé à 700 €
Ce projet relevant finalement du budget de fonctionnement, les membres du Conseil de quartier vote en faveur.
- Achat de masque transparents inclusifs pour les enseignants des écoles Saint Merri et Archives Moussy 300 € : Il est proposé par le Conseil de quartier de financer cet achat qui permettra aux élèves de voir les visages de leur enseignant malgré le port du masque.
Le Conseil de quartier se prononce en faveur de ce projet.

Rappel des projets de fonctionnement votés par le Conseil de quartier :

Il est présenté brièvement aux membres tous les projets de fonctionnement soumis au Conseil de quartier lors des réunions précédentes :

- Financement d'un domaine et d'un hébergement pour le site internet du Conseil de quartier 88,20 € : vote favorable
- Financement de 3 moments de convivialité 60 € : vote favorable
- Achat de carte de visite 200 € : vote favorable
- Organisation d'un événement Place Rénée Vivien 1500 € : vote favorable
- Organisation d'un événement dans le jardin Anne Frank 2000 € : vote favorable
- Fabrication de panneaux historiques dans le jardin Anne Frank 500 € : vote favorable
- Cours d'éveil musical par la pratique du violon au sein de l'école Archives-Moussy 2527€ : vote favorable
- Projet de sciences et de végétalisation pour les classes de maternelle de l'école Archives-Moussy 851,79 € : vote favorable
- Projet d'éducation artistique et culturelle au sein de l'école Saint Merri 2073 € : vote favorable
- Projet culturel commun pour les élèves de maternelle et d'élémentaire de l'école Archives-Moussy 1900 € : vote favorable

Rappel de présentation des projets budgétés sur le budget d'investissement par l'animateur du groupe de travail :

Il est présenté brièvement aux membres tous les projets d'investissement soumis au Conseil de quartier lors des réunions précédentes :

- Achat de peinture pour la réalisation d'une fresque murale sur un mur de l'école Saint Merri 900 € (qui passe sur le budget de fonctionnement)
- Achat de tricycles et de draisienne pour les enfants porteur de handicap élèves au sein de l'école Saint Merri 4 528,21 €
- Tracé de la porte du Temple Philippe Auguste 4 490 €

- Plaque illustrant le tracé de la porte du Temple Philippe Auguste 3 250€
- Réalisation de 10 vidéos multilingues 5 000 €
- Achat (transport et installation inclus) de 2 bancs et d'une jardinière ITCHI à planter rue des 4 fils 9 281 € ou
- Achat (transport et installation inclus) de 2 bancs ITCHI à planter rue des 4 fils 5 915 € Seul un des deux budget ICHI pouvant être retenu.
- Mur Peint 4 fils 15 600 €
- Mur Peint Archives (Renzo Piano) 13 800€
- Mur Peint – Blancs Manteaux 13 800€
- Réaménagement de la place Ovida Delect 20 000 €
- Panneau Alu-Dibond réalisé par l'artiste Goodbye Hippocrate 10 000€ : Il est proposé par le Conseil de quartier lors de la réunion de financer l'installation d'un panneau en alu dibon réalisé par l'artiste Goodbye Hippocrate d'un format de 150cm x 215cm sur le mur aveugle situé au 16 rue du Temple de la sortie de métro Hôtel de Ville près de la nouvelle bouche du métro Hôtel de Ville, aujourd'hui en proie à de l'affichage sauvage.

Vote par priorité des projets d'investissement :

L'ensemble des projets dépassant la somme globale du budget d'investissement du Conseil de quartier, un bulletin de vote est distribué à chaque membre afin qu'une note de 1 (priorité faible) à 10 (priorité forte) soit donnée pour chaque projet. Plusieurs projets ne peuvent pas recevoir la même note et il est conseillé d'équilibrer entre les différents thèmes (école, culture, mobilier urbain,...)

Les membres du Conseil de quartier procèdent au vote, le classement suivant est rendu :

1	Achat de tricycles et de draisennes	4 528 €	152 points
2	Panneau Alu-dibond : sortie métro Hôtel de ville 150 cm x 215 cm	10 000 €	143 points
3	Mur peint des 4 Fils : 50m2 18-20 Rue des 4 fils	15 600 €	133 points
4	Projet de vidéos multilingue	5 000 €	116 points
5	Mur peint Archives : Reno Piano 30m2 38 Rue des Archives	13 800 €	102 points
6	Tracé de la porte du Temple Philippe Auguste	4 490 €	101 points
7	Plaque d'illustration du tracé de la porte du Temple Philippe Auguste	3 250 €	91 points
8	2 bancs ITCHI rue des 4 fils	7 896 €	82 points
9	Mur peint Blancs Manteaux : en haut du mur Ovida Delect 35m2 23 Rue des Blancs Manteaux	13 800 €	76 points
10	2 bancs et une jardinière ITCHI rue des 4 fils	11 261 €	75 points
11	Réaménagement de la place Ovida Delect	20 000 €	55 points

Date des prochaines réunions du Conseil de quartier Marais-Archives :

Afin de pouvoir établir un agenda des réunions du Conseil de quartier en avance il a été demandé au Conseil de quartier de fournir les dates retenues.

Les réunions du Conseil de quartier devant se terminer à 21h il est proposé par le Conseil de quartier 3 horaires pour débiter les séances : 18h, 18h30, 19h.

Le Conseil de quartier se prononce en faveur d'un début de séance à 18h30.

Le mardi soir ont lieu les soirées culturelles de la Mairie de Paris Centre, le mercredi étant le jour des enfants, et le vendredi le jour des départs en week-end, il est proposé par le Conseil de quartier d'organiser les réunions le lundi ou jeudi.

Le Conseil de quartier se prononce en faveur du lundi.

Il est retenu par le Conseil de quartier que les réunions se tiendront tous les deuxièmes lundi de chaque mois. Dans l'éventualité où ce jour serait férié, la réunion se tiendra le lundi suivant, soit le troisième lundi du mois. Les réunions se tiendront également lors des vacances scolaires à l'exception des vacances d'été (juillet et août).

Questions diverses et signalement :

Végétalisation :

Il est signalé que les jardiniers arrachent tout afin de replanter de nouveaux plants dans le jardin des Blancs Manteaux. Les plants arrachés sont jetés. Il semblerait que cet usage soit validé par la Ville de Paris. Patrick MOSKOVICZ membre de l'équipe d'animation propose d'inviter les services compétents pour une présentation et pour apporter des éléments de réponse concernant ce sujet.

Il est signalé l'abattage de certains arbres dans le secteur qui semblent sains. Il est proposé d'inviter les services compétents pour une présentation et pour apporter des éléments de réponse face à ce signalement.

Service à la personne :

Quand est-ce qu'un nouvel espace public numérique sera mis à disposition des usagers ? Un groupe de travail a été formé, dont aucun représentant est présent à la réunion. La question sera transmise au groupe de travail qui se chargera de répondre en séance.

Communication :

Quand est-ce que les cartes de visites seront disponibles ? Il est répondu lors de la réunion par le Conseil de quartier qu'il revient au membre de l'équipe d'animation en charge de la communication de s'en charger, or ce poste étant vacant depuis la démission du précédent membre. Un appel à candidature a été lancé toutefois s'il s'agit d'une demande urgente un autre membre de l'équipe d'animation prendra en charge cette demande.